

TL.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-399 DU 14 SEPTEMBRE 1996  
portant nomination de Monsieur Edouard  
ADJAVON en qualité de Directeur Général  
des Impôts et des Domaines.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N°96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement
- VU le Décret N°93-44 du 11 Mars 1993 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances ;
- SUR Proposition du Ministre des Finances ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 28 Août 1996

SECRET :

Article 1er.- Monsieur Edouard ADJAVON est nommé Directeur Général des Impôts et des Domaines.

.../...